

ELISA l'extranet du

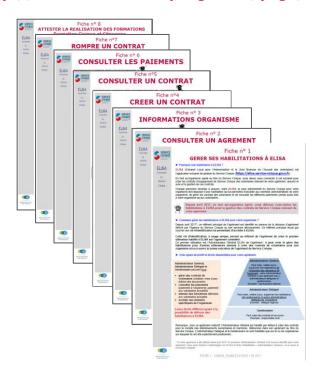
Service Civique

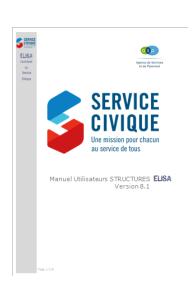
BESOIN D'AIDE

COMMENT REPONDRE A MES QUESTIONS?

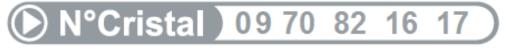


- ⇒ En téléchargeant les fiches thématiques et le manuel utilisateurs :
 - → sur l'extranet ELISA : https://elisa.service-civique.gouv.fr
 - → sur le site de l'Agence du Service Civique à l'adresse : http://www.service-civique.gouv.fr/page/les-demarches-elisa





⇒ En contactant la plateforme d'assistance téléphonique :



APPEL NON SURTAXE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

(*) Ce numéro unique d'assistance téléphonique est valable pour la métropole, les territoires et collectivités d'outre-mer.

Pour les DOM, je contacte :

Délégation régionale de Martinique martinique-servicecivique@asp-public.fr

ou par tél : 05 96 50 90 30 les lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h et de 14h à 16h30 les mercredi et vendredi de 8h à 12h Délégation régionale de la Réunion reunion-servicecivique@asp-public.fr

ou par tél : 02 62 92 44 92 du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h le vendredi de 8h à 12h et de 13h à 15h30

ET SI J'AI DES QUESTIONS CONCERNANT MON AGREMENT?





